

Famille : SAPOTACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Tieghemella heckelii
 Tieghemella africana
 Dumoria spp. (synonyme)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rouge

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : accusé mais peu fréquent

Notes : Certaines grumes sont non flottables.

Bois brun rose foncé à brun rouge sombre avec parfois des reflets violacés et/ou veines pâles peu distinctes. Souvent moiré.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 90 à 130 cm

Épaisseur de l'aubier : de 4 à 8 cm

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,69	0,05
Dureté monnin* :	4,0	1,5
Coeff. de retrait volumique :	0,48 %	0,05 %
Retrait tangentiel total (RT) :	7,3 %	0,5 %
Retrait radial total (RR) :	5,6 %	0,6 %
Ratio RT/RR :	1,3	
Pt de saturation des fibres :	28 %	
Stabilité en service :	moyennement stable à stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	59 MPa	10 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	98 MPa	17 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	13850 MPa	1908 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 92,5 mesuré à 2213 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable

Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce

Essence couvrant la classe 5 : Oui

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

En raison d'un taux de silice élevé, cette essence couvre naturellement la classe d'emploi 5 (utilisation en milieu marin ou eau saumâtre).

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Une période de ressuyage initiale au séchage artificiel est recommandée afin de minimiser les défauts.

Table de séchage suggérée : 2

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	50	47	84
40	50	45	75
30	55	47	67
20	70	55	47
15	75	58	44

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : important
 Denture pour le sciage : denture stellitée
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Poussière très irritante . Parfois encrassement des lames de scie.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires

Collage : correct

Notes : Tend à se fendre au clouage. Le collage demande du soin (bois dense).

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)

Pour le « Marché général »

Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV

Classements possibles coursons : choix I, choix II

Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III

Pour les « Marchés particuliers »

Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III

Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Menuiserie extérieure

Parquet

Ponts (parties non en contact avec le sol ou l'eau)

Revêtement extérieur

Placage tranché

Charpente légère

Construction navale (bordé et pont)

Face ou contreface de contreplaqué

Sculpture

Menuiserie intérieure

Escaliers (à l'intérieur)

Lambris

Meuble courant ou éléments

Ebénisterie (meuble de luxe)

Construction navale (membrane)

Intérieur de contreplaqué

Fond de véhicule ou de conteneur

Articles tournés

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Cameroun	NOM ADJAP ELANG	Congo	N' DUKA
Côte d'Ivoire	MAKORE	Gabon	DOUKA
Ghana	ABACU	Ghana	BAKU
Ghana	MAKORE	Guinée Équatoriale	OKOLA
Allemagne	DOUKA	France	DOUKA

